

CORRECTION DU DEVOIR SUR L'INCONSCIENT : TEXTE DE SARTRE

INTRODUCTION

Ce texte est emprunté à la première partie de *L'Imaginaire* de J.-P. Sartre, première partie qui a pour titre *Le certain*. Sartre entend donné ici avant toute induction hypothétique sur la nature de l'imagination, une description fidèle de la conscience en train d'imaginer : « *Pour l'instant nous voulons seulement tenter une phénoménologie de l'image. La méthode est simple : produire en nous des images, réfléchir sur ces images, les décrire.* »

EXPLICATION ET COMMENTAIRE

« *... Quand je perçois une chaise il serait absurde de dire que la chaise est dans ma perception. Ma perception est ... une certaine conscience et la chaise est l'objet de cette conscience ...* » Sartre dénonce ici ce qu'il appelle l'illusion d'immanence, propre à l'ancienne psychologie introspective. Pour cette psychologie introspective, il existe un monde intérieur, un domaine de la conscience qu'on peut opposer au monde extérieur. David HUME, philosophe du XVIII^e siècle, trouvait par exemple dans la conscience des perceptions nettes, intenses qu'il nommait impressions et des images atténuées de ces impressions qu'il nommait idées. Mais qu'il s'agisse des perceptions ou des images, ce sont toujours des états intérieurs : « *Le fait de se rapporter à un objet n'est pour l'idée qu'une dénomination intrinsèque dont elle ne porte en elle-même aucune marque ni aucun caractère.* » Ou bien on parlait d'états de conscience et on s'efforçait d'analyser fragments par fragments ces éléments du monde intérieur ou bien, à la manière de Bergson on contestait l'existence d'états psychiques divisibles, analysables, et on parlait d'un courant continu de conscience (le *stream of thought* de William JAMES) mais il s'agissait encore d'une vie intérieure, d'un monde original de perceptions, de souvenirs, de sentiments intérieur à la conscience.

Sartre pense, à la suite de Husserl, que cette interprétation n'est pas fidèle à l'expérience psychologique. Une perception n'est pas pour lui un état intérieur, immanent à ma conscience, mais elle est un acte de ma conscience qui vise un objet transcendant c'est-à-dire un objet extérieur à elle. Ainsi les données de ma conscience ne sauraient constituer un monde intérieur. Mais, tout au contraire, selon la célèbre formule de Husserl, « *toute conscience est conscience de quelque chose* ». La conscience est « intentionnalité » c'est-à-dire visée d'un objet transcendant, direction vers quelque chose d'extérieur à moi. L'objet perçu n'est pas dans ma conscience, mais il est l'objet de ma conscience percevante.

« *A présent je ferme les yeux. La chaise, en se donnant maintenant en image ne saurait pas plus qu'auparavant entrer dans la conscience...* » Pour la psychologie classique l'image est un simple reflet de la perception, c'est-à-dire un contenu de ma conscience, un état de conscience qui se distingue de la perception par son caractère plus flou, moins intense. S'il en était ainsi je risquerais de confondre dans bien des cas perception et image. Comment distinguer une image vive et une perception faible ? Or à l'état normal du moins, je distingue très bien perception et image. Par exemple j'imagine une explosion atomique et je ne confonds pourtant pas ce bruit réel mais très faible du tic-tac de mon réveil. Je fais immédiatement la distinction entre ce que j'imagine et ce que je vois. Dans le cadre de l'« illusion d'immanence » je ne puis comprendre la facilité de cette distinction car je confronte seulement le contenu de l'image et le contenu de la perception, j'oublie d'envisager l'essentiel c'est-à-dire l'acte de la conscience percevante et l'acte de la conscience « imageante ». le perçu et l'imaginé ne doivent être analysés qu'à partir de l'acte de percevoir et d'imaginer. L'objet « imaginaire » n'est que le « corrélatif noématique » d'un acte de la conscience qui est ici l'acte d'imaginer. L'image n'est pas plus dans la conscience que la perception n'était dans la conscience. Imaginer, comme percevoir, c'est une certaine manière – différente dans les deux cas – de viser un objet.

« *... Que je perçoive ou que j'imagine cette chaise l'objet de ma perception et celui de mon image sont identiques.... Simplement la conscience se rapporte à cette même chaise de deux manières différentes.* » L'imagination, pas plus que la perception ne sont des états intérieurs. Dans la perspective phénoménologique, husserlienne qui est celle de J.- P. Sartre, nous pourrions risquer cette formule que la conscience n'est jamais « état de conscience » mais toujours « conscience d'état ». Il n'y a pas d'états de conscience qui différeraient par leur contenu mais des façons

diverses de prendre conscience de. Toute conscience qu'elle soit perception, souvenir, imagination vise toujours un objet extérieur. Que je perçoive ce fauteuil, que je m'en souviene ou que j'imagine un fauteuil c'est toujours un objet du monde extérieur, un fauteuil, qui est visé par la conscience. Mais il est visé selon des intentionnalités différentes. Dans la perception je le vise comme actuellement présent, dans le souvenir comme ayant été présent, dans l'acte d'imaginer je le vise comme n'étant pas là comme inexistant. Imaginer un objet c'est tout simplement penser à cet objet comme n'étant pas là, c'est poser cet objet comme néant. La perception et l'imagination se rapportent toutes deux au même objet par exemple cette chaise – objet de bois et de paille – seulement dans le cas de l'objet imaginé je pose cet objet comme n'étant pas là. L'imagination est donc une attitude particulière de la conscience qui se donne le monde comme absent, comme néant. Ma conscience vise un objet, mais elle vise d'une certaine façon elle le pose comme objet imaginaire.

« *A vrai dire l'expression d'image mentale prête à confusion.* ». Si l'image n'est qu'une attitude de la conscience, qu'une façon de viser l'objet comme imaginaire, l'image mentale n'est pas une « chose » qu'on pourrait décrire. Et à proprement parler il n'y a pas d'image mentale. C'est ce qu'Alain avait déjà fort bien compris. Un de ses amis qui avait longtemps vécu à Paris et qui disait avoir beaucoup d'imagination, prétendait pouvoir imaginer parfaitement le Panthéon : « *je le vois, disait-il, comme si j'étais devant* ». A quoi Alain répondait : « *Si vous l'imaginez si bien, comptez donc les colonnes !* » Le sujet en est évidemment incapable. Sartre insistera beaucoup sur ce point. L'image mentale n'est que le corrélat de l'acte d'imaginer. On ne peut donc la décrire avec des détails, qui sans cesse plus nombreux, s'imposeraient à nous. Il n'y a pas ici observation mais seulement « quasi-observation ». L'image est essentiellement pauvre puisque c'est une attitude de la conscience, une façon de viser l'objet comme absent, et non pas un objet intérieur à la conscience.

« *Une image n'est rien d'autre qu'un rapport* ». Donc tandis que « l'objet de la perception déborde constamment la conscience, l'objet de l'image n'est rien de plus que la conscience qu'on en a, il se définit par cette conscience ». Dès lors il y a difficulté. Si l'imagination n'est qu'une façon d'affirmer l'absence d'un objet, elle risque de se confondre avec un simple savoir. Il n'y a plus aucune différence entre le vieux Parisien qui prétends imaginer le Panthéon, et le provincial qui n'ayant jamais vu le Panthéon sait que cet édifice existe mais qu'il n'est pas sous ses yeux. Si l'image « n'est rien qu'un rapport », elle s'oppose bien à la perception réelle mais risque de se confondre avec un savoir abstrait : « *une conscience qui serait en face de la chose qu'elle vise serait une conscience perceptive, une conscience qui viserait la chose à vide serait une pure conscience de signification* ». Imaginer, cela se réduit-il à nier ? Sartre résoudra cette objection qu'il se fait à lui-même en précisant que la conscience imageante vise un objet comme absent à travers une certaine matière concrète qui sert d'analogon. Par exemple, j'imagine quelqu'un à partir d'une photographie, c'est le cas où l'analogon est le plus manifeste, mais je peux imaginer le Panthéon en esquissant le mouvement d'y entrer ou de le contourner, c'est un analogon moteur. Bien entendu, la photographie, ou bien le mouvement que mon corps esquisse ne comptent pas pour eux-mêmes, ils comptent en tant qu'ils se laissent traverser par la signification que je vise.

CONCLUSION

Ce texte nous permet de caractériser la méthode de Sartre psychologue. A l'introspection traditionnelle il substitue une phénoménologie de la conscience. Il n'y a pas d'états de conscience, ni de courant de conscience ; le fait psychique n'est pas un objet intérieur, immanent à la conscience : « *l'expression état de conscience implique pour les structures psychiques une sorte d'inertie, de passivité qui nous paraît incompatible avec les données de la réflexion* ». Toute conscience est un acte, la visée d'un objet « transcendant » c'est-à-dire extérieur à elle. Mais cet objet peut être visé selon des « intentionnalités » différentes. La conscience percevante vise l'objet comme présent, la conscience imageante se le donne comme « n'étant pas là ». On peut citer ici un autre passage de Sartre dans *Situations* : « *La conscience s'éclate vers l'objet ; si elle essaie de se reprendre, de coïncider enfin avec elle-même, tout au chaud, volet clos, elle s'anéantit ; cette nécessité pour la conscience d'exister comme conscience d'autre chose que soi, Husserl la nomme intentionnalité* ».